

Barbade - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Alertes et dernières minutes

ALERTE

Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

Hausse des cas de rougeole

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

Sécurité

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avertissement

L'ambassade de France à Sainte-Lucie est compétente pour la Barbade.

Les Français qui se rendent à la Barbade sont responsables de leur propre sécurité. Ils sont invités à s'assurer qu'ils disposent de moyens nécessaires en cas de problème (vérifier les termes des contrats d'assurance, s'assurer de disposer des moyens financiers nécessaires pour

couvrir d'éventuels frais d'hospitalisation ou d'évacuation, etc.).

L'ambassade de France à Sainte-Lucie peut être jointe au +1 758 455 60 60 aux heures ouvrables. En cas d'urgence avérée (hors questions administratives), contacter le +1 758 484 31 67.

En cas d'incident grave dans le pays pendant le séjour, il convient de rassurer ses proches.

Zones de vigilance



Dernière actualisation le 04/03/2026, information toujours valable à la date du jour

L'ensemble du pays est placé en vigilance renforcée.

Risques encourus et recommandations associées

Délinquance

Les conditions sécuritaires à la Barbade sont globalement bonnes. Toutefois, des actes de criminalité peuvent se produire (vols y compris avec violence, cambriolages, meurtres, viols, etc.). Il convient de rester vigilant à tout moment et de suivre les recommandations générales (voir ci-

après).

Risques naturels

Risque volcanique

Il est recommandé de s'informer sur l'activité du volcan sous-marin Kick'em Jenny situé au large de la Grenade en consultant :

- le site (en anglais) du Centre de recherche sismique de l'Université des Antilles (UWI).
- le site (en anglais) du Caribbean disaster emergency management agency (CDEMA).

Il convient de respecter la zone d'exclusion maritime autour du volcan éventuellement décrétée par les autorités grenadiennes en cas de regain d'activité du volcan.

Tempêtes tropicales, ouragans

Durant la saison humide (de juin à fin novembre) de violents ouragans peuvent toucher l'île et perturber le fonctionnement des services essentiels.

En cas de voyage durant la saison humide, il est recommandé :

- de suivre l'évolution des ouragans sur le site du National Hurricane Center (en anglais) ;
- de se conformer aux recommandations relatives aux risques climatiques (cyclones et ouragans) ;
- d'être attentifs aux informations que pourraient diffuser les autorités locales sur d'éventuels ouragans ou tempêtes tropicales.

Séismes

Les îles des Caraïbes sont situées dans une zone à risque sismique. Des secousses sont parfois ressenties et la possibilité d'un tremblement de terre majeur ne peut être écartée. En cas de séisme, il convient de suivre les consignes des autorités locales.

Dans tous les cas il est recommandé de consulter la fiche relative au risque sismique.

Recommandations générales

De manière générale, il est recommandé de :

- ne pas montrer de signe ostentatoire de richesse et ne pas transporter des sommes d'argent importantes.
- Laisser les objets de valeur, les documents de voyage et d'identité dans un lieu sécurisé (ex : coffre d'hôtel) et se munir de photocopies.
- Se montrer vigilant lors de retraits d'argent aux distributeurs.
- Éviter de circuler seul ou dans des endroits isolés, particulièrement de nuit.
- Vérifier avant le départ le niveau de sécurité des hôtels locaux ; éviter de résider dans des lieux isolés.
- Privilégier les déplacements en voiture, portes verrouillées et vitres fermées.
- Privilégier l'usage de taxis licenciés et éviter les moyens de transport collectifs.
- Ne pas prendre d'autostoppeurs.
- Éviter les mouillages en dehors des marinas.
- Suivre l'évolution de la météo via les médias locaux et internationaux.

Activités sportives à risque

Baignades

Les pilotes d'embarcations à moteur et de scooters des mers peuvent faire preuve de comportements dangereux à proximité immédiate des rivages. Des accidents, parfois mortels, dont sont victimes les baigneurs attestent de la nécessité de faire preuve de la plus grande vigilance.

Activités sous-marines

Il y a un caisson de décompression à la Barbade. Il convient d'observer la plus grande vigilance lors de la pratique d'activités sous-marines et de veiller à disposer d'une assurance couvrant ce type d'activité.

Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Mesures liées à la Covid-19

Toutes les mesures de restrictions sanitaires pour l'entrée sur le territoire ont été levées.

Formalités d'entrée

Les ressortissants français ne sont pas soumis à l'obligation de visa pour un séjour de moins de trois mois. Au-delà, il convient de solliciter un visa d'entrée. Pour plus de renseignements, prendre l'attache de l'ambassade de la Barbade à Bruxelles, 166 avenue Franklin Roosevelt, 1050 Bruxelles, tel : +32 2 737 11 70.

Pour plus d'informations, consulter le site (en anglais) du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Barbade.

Santé

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

L'attention des voyageurs est appelée sur la nécessité de contracter une telle assurance même si le voyage envisagé est entrepris à bord d'un bateau individuel.

A noter que dans plusieurs hôpitaux, les soins de santé sont à régler d'avance. Il est donc recommandé de s'assurer, avant le départ, que le contrat d'assurance couvre bien ce type de dépense.

Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Fièvre jaune** : obligatoire pour les voyageurs en provenance de zones d'endémie ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

Risques sanitaires

Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqures de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Zika

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Autres maladies

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur.

Pendant le voyage

Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Informations utiles

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Transport

Infrastructure routière

L'île dispose d'un réseau routier très dense. L'état des routes sur les grands axes est correct. Les routes secondaires sont dans un état moyen. Dans les zones rurales, les routes sont parfois mal éclairées et les panneaux de signalisation peu présents.

La conduite est à gauche.

Législation locale

La possession et la consommation de stupéfiants sont interdites et punies de peines de prison.

Tout comportement jugé irrespectueux ou désinvolte envers l'autorité ou ses représentants est passible du tribunal pénal et sévèrement sanctionné.

Us et coutumes

Une tenue correcte est exigée dans les lieux publics (supermarchés, banques, édifices gouvernementaux ou religieux...).

Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Visa d'affaires

Aucun visa n'est demandé pour l'entrée à la Barbade.

La durée de séjour autorisée sans visa est de 3 mois.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique Entrée/Séjour de la présente fiche.

Contacts utiles

Il existe à la Barbade une **agence nationale dédiée aux investissements**, dont le site Internet est consultable à cette adresse (en anglais).

Service économique

Les services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, le soutien public au développement international des entreprises.

La Barbade relève du service économique de Panama :

Bureau de Panama – PANAMA

Casco Antiguo - Plaza de Francia

Apartado 0816-07078 - Panama 1

PANAMA

Tél. : +507 211 6230

Télécopie : +507 211 6241

Courriel : panama@dgtresor.gouv.fr

Site Internet : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/BB>

AFD

L'Agence française de développement (AFD) est l'agence qui met en œuvre la politique du développement définie par le gouvernement français.

La Barbade relève de l'agence de Fort-de-France :

Agence de Fort-de-France

Immeuble Cascades III - 1, place François Mitterrand

97200, Fort-de-France

Tél. : 05 96 59 44 73

Télécopie : 05 96 59 44 88

Courriel : afdfortdefrance@afd.fr

CARICOM

La Barbade est membre de la **Communauté caribéenne (CARICOM)**, dont le site Internet est consultable à l'adresse (en anglais) :

<https://caricom.org/>.

La page de la **Barbade** est consultable à l'adresse (en anglais) : https://caricom.org/country_profiles/barbados/

FMI

La Barbade et le FMI.

Contacts utiles

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

Police

211

Agence consulaire

- Cherry Tree House - Chelsea Road - St. Michael / frenchhonconsulatebarbados@gmail.com
- Tél. : +1 246 4294546 / +1 246 2626238

Urgences

- Service ambulances : 511
- Queen Elizabeth Hospital : 436 64 50
- F.M.H. Emergency Clinic : 228 61 00

Annuaire des représentations barbadiennes en France

[Voir la liste](#)